RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 50029
Numéro SIREN : 317 780 062
Nom ou dénomination : STOKOMANI

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2019 sous le numéro de dépôt 2327

STOKOMANI SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 decembre 2018)

Confidential
a.martin@stokomani.fr
2019-05-07T13:32:54.352Z

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 decembre 2018)

A l'associé unique
STOKOMANI SAS
3 avenue des charmes
ZA Parc technologique d'Alata
60160 CREIL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STOKOMANI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 decembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

François Antarieu
Associé

Confidential
a.martin@stokomani.fr
2019-05-07T13:32:54.352Z

STOKOMANI SAS
3 Avenue des Charmes
60100 CREIL
0344254320

Confidential
a.martin@stokomani.fr
2018-05-07T13:32:54.352Z

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018

Confidential
amartin@stokomani.fr
2019-05-07T13:32:54.352Z

Bilan

Bilan Actif

STOKOMANI SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/04/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	5 920 545	3 683 458	2 237 086	2 089 902
Fonds commercial	3 092 031		3 092 031	1 977 531
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**9 012 576**	**3 683 458**	**5 329 117**	**4 067 433**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	47 571 616	21 142 440	26 429 177	23 626 439
Installations techniques, matériel et outillage industriel	18 162 087	11 636 707	6 525 380	5 946 833
Autres immobilisations corporelles	34 852 831	17 167 400	17 685 430	14 466 462
Immobilisations en cours	7 012 405		7 012 405	1 539 074
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**107 598 939**	**49 946 547**	**57 652 392**	**45 578 808**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	85		85	85
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 832 691		2 832 691	3 035 719
TOTAL immobilisations financières :	**2 832 776**		**2 832 776**	**3 035 804**
ACTIF IMMOBILISÉ	**119 444 291**	**53 630 005**	**65 814 286**	**52 682 044**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	603 801		603 801	
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	118 835 208	1 638 939	117 196 269	104 064 185
TOTAL stocks et en-cours :	**119 439 009**	**1 638 939**	**117 800 070**	**104 064 185**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	558 992		558 992	479 058
Autres créances	7 988 028		7 988 028	8 954 981
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**8 547 020**		**8 547 020**	**9 434 039**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	29 336 623		29 336 623	12 826 662
Charges constatées d'avance	13 171 737		13 171 737	13 023 425
TOTAL disponibilités et divers :	**42 508 360**		**42 508 360**	**25 850 087**
ACTIF CIRCULANT	**170 494 389**	**1 638 939**	**168 855 450**	**139 348 311**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	16 572		16 572	
TOTAL GÉNÉRAL	**289 955 252**	**55 268 944**	**234 686 308**	**192 030 355**

Confidential
a.martin@stokomani.com
2019-05-07 12:54:35

Bilan Passif

STOKOMANI SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/04/19

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			119 376	119 376
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			2 500 000	2 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			68 062 621	61 878 926
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			16 750 498	20 183 695
		TOTAL situation nette :	**112 432 494**	**109 681 997**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			107 040	400 609
		CAPITAUX PROPRES	**112 539 534**	**110 082 606**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			1 057 514	2 065 846
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 057 514**	**2 065 846**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			43 285 404	16 270 057
Emprunts et dettes financières divers			16 101 286	9 069 106
		TOTAL dettes financières :	**59 386 690**	**25 339 163**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			29 509 019	29 337 034
Dettes fiscales et sociales			27 553 538	23 141 283
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			3 836 986	1 464 976
Autres dettes			803 027	574 395
		TOTAL dettes diverses :	**61 702 570**	**54 517 687**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**121 089 260**	**79 856 849**
Ecarts de conversion passif				25 054
		TOTAL GÉNÉRAL	234 686 308	192 030 355

Confidentiel a.martin@stokomani.fr 2019-05-07T13:52:54.522

Compte de Résultat

Confidential
martin@stokomani.fr
le 05-07-13 32 54 3522

Compte de Résultat (Première Partie)

STOKOMANI SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/04/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	430 623 721	5 384	430 629 105	372 146 222
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	**430 623 721**	**5 384**	**430 629 105**	**372 146 222**
Production stockée				
Production immobilisée			2 260 304	627 070
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 929 196	7 290 748
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			**435 818 605**	**380 064 040**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			238 221 153	199 942 687
Variation de stock de marchandises			(13 391 758)	(9 921 827)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			104 508	
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(603 801)	
Autres achats et charges externes			83 742 323	67 369 629
TOTAL charges externes :			**308 072 425**	**257 390 489**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			10 877 073	9 127 623
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			58 570 089	53 180 060
Charges sociales			15 069 361	14 670 938
TOTAL charges de personnel :			**73 639 451**	**67 850 998**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 213 015	9 177 726
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			259 674	1 379 265
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 040 942	937 545
TOTAL dotations d'exploitation :			**12 513 631**	**11 494 536**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			20 437	59 137
CHARGES D'EXPLOITATION			**405 123 017**	**345 922 783**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**30 695 588**	**34 141 257**

Confidential
martin@stokomani.fr
2019-05-07T13:32:54.3622

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STOKOMANI SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/04/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**30 695 588**	**34 141 257**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	131 415	73 696
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	25 448	10 054
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	156 863	**83 751**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	16 572	
Intérêts et charges assimilées	810 685	501 927
Différences négatives de change	25 072	9 572
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	852 328	**511 498**
RÉSULTAT FINANCIER	**(695 465)**	**(427 748)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**30 000 123**	**33 713 510**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	743 876	483 235
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 024 450	40 366
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 421 870	327 962
	3 190 197	**851 563**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 525 538	2 684 614
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 243 497	188 016
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 235 403
	5 769 035	**4 108 032**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(2 578 838)**	**(3 256 469)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 599 633	2 323 482
Impôts sur les bénéfices	8 071 155	7 949 863
TOTAL DES PRODUITS	**439 165 666**	**380 999 354**
TOTAL DES CHARGES	**422 415 168**	**360 815 658**
BÉNÉFICE OU PERTE	**16 750 498**	**20 183 695**

Confidential
a.martin@stokomani.fr
+33 (0)5 07 10 54 3627

SAS STOKOMANI

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le

31 décembre 2018

Montants en EUR

Confidential
a.martin@stokomani.fr
2019-05-07 13:32:04.352Z

S.A.S. STOKOMANI
3 Avenue des Charmes - ZAC du Parc Alata – 60100 CREIL
SAS au capital de 25 000 000€

Sommaire

1.	Faits majeurs de l'exercice	3
2.	Principes, règles et méthodes comptables	3
3.	Informations relatives au bilan	5
3.1	Bilan actif	5
3.1.1	Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux	5
3.1.2	Fonds commercial	8
3.1.3	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux	8
3.1.4	Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements pour dépréciation	8
3.1.5	Liste des filiales et participations	8
3.1.6	Immobilisations financières - Mouvements principaux	10
3.1.7	Evaluation des stocks	10
3.1.8	Actif circulant – Classement par échéance	10
3.1.9	Produits à recevoir et charges constatées d'avance	10
3.2	Bilan passif	14
3.2.1	Capital	14
3.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	14
3.2.3	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	14
3.2.4	Provisions pour risques et charges	15
3.2.5	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
3.2.6	Emprunts et dettes financières divers	16
3.2.7	Crédit-bail en cours	17
3.2.8	Autres dettes - Classement par échéance	17
4.	Informations relatives au compte de résultat	19
4.1	Chiffre d'affaires et transferts de charges	19
4.2	L'effectif moyen et droit individuel de formation	19
4.3	Résultat exceptionnel	19
4.4	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	22
4.5	Informations diverses	22
5.	Engagements	22
5.1	Engagements financiers	22
5.2	Engagements hors bilan	22
5.2.1	Engagements donnés	22
5.2.2	Engagements reçus	23
6.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	23

1. Faits majeurs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2018, la société a accéléré son développement avec :

- L'ouverture de 11 nouveaux magasins (LA ROCHE SUR YON, CORMEILLES EN PARISIS, ORANGE, SAINT QUENTIN, CHAINTRE, ANTHY SUR LEMAN, LYS LES LANNOY, MARSEILLE, ARRAS, CHAMBLY et SCHWEIGHOUSE),
- Le rachat de fonds de commerce comprenant 6 magasins : PERPIGNAN, DIJON, COLMAR, EVREUX, QUIMPER et BOURG EN BRESSE,
- Le déménagement de 3 magasins : ECOLE VALENTIN, ANGOULINS SUR MER et LAGNY SUR MARNE,
- La rénovation Light de 11 magasins : PUGET SUR ARGENS, SAINT OUEN L'AUMONE, SAVIGNY LE TEMPLE, ECHIROLLES, RILLEUX LA PAPE, PROUVY, LA RAVOIRE, LIMOGES, WITTENHEIM, BOURGOIN JALLIEU, FLEURY LES AUBRAIS
- Mise en place d'une plateforme logistique chez XPO Logistics à Bruyères sur Oise

Les investissements correspondants s'élèvent à 14 379 000 € sur l'exercice 2018.

Le Crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises (CICE) s'élève pour 2018 à 3 059 226.77 €.

Suite au contrôle fiscal de 2017, portant sur les exercices 2014 et 2015, la société a réglé à l'administration la somme de 929 842€

Suite au contrôle URSSAF, portant sur les exercices 2014 à 2016, la société a réglé à l'administration la somme de 341 130€

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au PCG et aux principes généralement admis. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments d'actifs inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :

Immobilisations corporelles et incorporelles :
Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction des durées présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 an

Immobilisations corporelles	Mode	Durée
Agencements Constructions	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, conformément aux règlements du CRC, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Un test de valeur est réalisé chaque année ou chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Crédit-bail :
Cet élément est mentionné dans les engagements hors bilan.

Frais de développement :
Les dépenses relatives à des projets de développement sont comptabilisées en tant qu'actif incorporel si ces projets répondent aux critères suivants :
- Forte probabilité de réussite technique
- Génération d'avantages économiques futurs
- Fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service.

Immobilisations financières :
La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Stocks :
Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO.

Le coût de revient est composé du prix d'achat, des frais de port, des frais de transitaire en douane, des commissions sur achats, des escomptes sur achats et des frais accessoires de reconditionnement éventuels des produits.

Une provision pour dépréciation de stock est constituée sur la base d'une méthode statistique consistant à déterminer, par catégorie de produits, les pertes effectivement réalisées par le biais de la vente de produits à des valeurs inférieures à leur prix de revient sur une période de 3 ans et le pourcentage du total des stocks que ces pertes représentent.

Ce calcul est effectué pour les trois années précédant celle au cours de laquelle la provision est dotée afin d'obtenir une moyenne pondérée sur les trois années des pourcentages de pertes effectives par catégorie de produits.

Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat avec les frais accessoires (commissions). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Fiscalité :
La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont STOKOCORP est la société mère.

La société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était seule. Le gain ou la perte d'intégration fiscale est constaté au niveau de la société mère STOKOCORP.

Créances et dettes :
Elles sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Le CICE qui est une créance sur l'Etat a été transféré à la société mère, intégrée fiscalement.

Le produit en résultant a été constaté en réduction des charges sociales.

Provisions pour risques et charges :
Ces provisions enregistrées conformément au règlement ANC N°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Opérations en devises :
Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les modalités règlementaires.

Médaille du travail et indemnité de fin de carrière :
La provision pour médaille du travail et l'indemnité de fin de carrière sont calculées en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge où ces indemnités sont dues et selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées (taux d'actualisation, rendement annuel du fonds investi, prévision de hausse de salaire et turn over évalué dans l'entreprise).

La provision pour médaille du travail est comptabilisée au sein des provisions pour risques.

Le montant de l'engagement afférent aux indemnités de fin de carrière n'est pas comptabilisé dans les comptes et fait l'objet d'une information en annexe au titre des engagements hors Bilan.

3. Informations relatives au bilan

3.1 Bilan actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Depuis 2014, STOKOMANI conduit un projet de refonte de son outil métier. Cet outil, développé en interne, assure la gestion des commandes, des fournisseurs, des stocks et de la marge.

L'entreprise a choisi de capitaliser et d'amortir sur 3 ans les développements informatiques liés à ce projet et a également choisi depuis 2018 d'activer les jours hommes dédiés à ce dernier. Sur l'exercice 2018, le montant ainsi capitalisé s'élève à 875 627 €.

En 2018, l'entreprise a changé son SI RH, le montant capitalisé lié à ce projet est de 498 358 €.

En 2018, Stokomani a acquis la marque FIL A FIL évaluée à 75 000 € et a cédé les marques LA CITY, MIM et STATUS à New Fashion Brands pour un montant de 974 823 €.

Le détail des variation d'immobilisation est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2054

Confidential
a.martin@stokomani.fr
2019-05-07T13:32:54.3527

5 IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2018

Désignation de l'entreprise : STOKOMANI SAS — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
		1	2	3
INCORP. — Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		DS	D9
INCORP. — Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	6 902 030	KE	KF 3 085 369
CORPORELLES — Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES — Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
CORPORELLES — Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	42 419 993	KN	KO 6 933 255
CORPORELLES — Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
CORPORELLES — Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	15 547 921	KT	KU 2 948 555
CORPORELLES — Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	21 079 497	KW	KX 4 953 761
CORPORELLES — Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	1 308 357	KZ	LA 949 664
CORPORELLES — Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	6 348 077	LC	LD 1 447 846
CORPORELLES — Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES — Immobilisations corporelles en cours	LH	1 539 074	LI	LJ 7 012 405
CORPORELLES — Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES — TOTAL III	LN	88 243 719	LO	LP 24 245 486
FINANCIÈRES — Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES — Autres participations	8U	85	8V	8W
FINANCIÈRES — Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
FINANCIÈRES — Prêts et autres immobilisations financières	1T	3 035 719	1U	1V 265 454
FINANCIÈRES — TOTAL IV	LQ	3 035 804	LR	LS 265 454
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	98 181 552	ØH	ØJ 27 596 308

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
		1	2	3	4
INCORP. — Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CQ	DØ	D7
INCORP. — Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV 974 823	LW 9 012 576	IX
CORPORELLES — Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES — Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES — Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD 1 781 632	ME 47 571 616	MF
CORPORELLES — Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES — Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 334 389	MK 18 162 087	ML
CORPORELLES — Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, amé-nagements divers	IU		MM 703 310	MN 25 329 948	MO
CORPORELLES — Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP 279 052	MQ 1 978 969	MR
CORPORELLES — Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 252 809	MT 7 543 914	MU
CORPORELLES — Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES — Immobilisations corporelles en cours	MY	1 539 074	MZ	NA 7 012 405	NB
CORPORELLES — Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES — TOTAL III	IY	1 539 074	NG 3 351 192	NH 107 598 939	NI
FINANCIÈRES — Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU	M7	ØW
FINANCIÈRES — Autres participations	IØ		OX	ØY 85	ØZ
FINANCIÈRES — Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES — Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 468 481	2F 2 832 692	2G
FINANCIÈRES — TOTAL IV	I3		NJ 468 481	NK 2 832 777	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	1 539 074	ØK 4 794 496	ØL 119 444 292	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ne pas reporter le montant des centimes)*

© Sage

3.1.2 Fonds commercial

Le fonds de commerce de LA SEYNE évalué à 1 402 531 € a été constaté suite à la fusion des entités juridiques portant les magasins de LA SEYNE et de FREJUS au sein de la SAS STOKOMANI réalisée en 1992.

La plus-value en sursis d'imposition (Art 210 B du CGI) s'élève à 1 402 531 €.

Les fonds de commerces de la société ont été analysés. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel basé sur l'actualisation des cash-flow prévisionnels pour chaque activité.

3.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont présentés ci-après :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest. directs	Nouveaux Crédits-Baux
Agencements constructions	6 933 255 €	
Matériel et outillage	2 948 555 €	
Installations générales et agencements	4 953 761 €	
Matériel de transport	949 664 €	
Matériel de bureau et mobilier	1 447 846 €	
Immobilisation en cours	7 012 405 €	

Cf. Tableau annexe 2054. Ils concernent essentiellement l'ouverture de 11 magasins sur 2018, le déménagement de 3 magasins et la rénovation de 11 magasins.

Les immobilisations en cours regroupent les investissements liés aux ouvertures du premier trimestre 2019 (principalement BOURG EN BRESSE et QUIMPER ouverts le 23 janvier 2019, DIJON et EVREUX ouverts le 20 février 2019, PERPIGNAN ouvert le 06 mars 2019, LAVAL ouvert le 13 mars 2019 et RONCQ ouvert le 27 mars 2019), les déménagements de NOYELLES GODAULT le 27 février 2018 et CHASSENEUIL DU POITOU le 20 mars et le changement de l'outil SI FINANCE.

3.1.4 Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements

Le détail des amortissements est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2055

3.1.5 Liste des filiales et participations

Néant

N° 2055-SD2018

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise: STOKOMANI SAS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EI		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 834 597	PF	848 861	PG	0	PH	3 683 458
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	18 793 554	PS	4 050 857	PT	1 701 971	PU	21 142 440
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 601 088	QA	2 363 672	QB	328 053	QC	11 636 707
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8 746 478	QE	2 545 865	QF	536 479	QG	10 755 864
	Matériel de transport	QH	711 431	QI	347 841	QJ	263 206	QK	796 066
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 812 359	QM	1 055 920	QN	252 809	QO	5 615 471
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	42 664 911	QV	10 364 154	QW	3 082 518	QX	49 946 547
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	45 499 508	QP	11 213 015	QQ	3 082 518	QR	53 630 005

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8	0	P6		P7		P8	293 569	P9		Q1	(293 569)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc et am. des constr.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT	293 569	NU		NV	(293 569)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	293 569	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		(293 569)	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

3.1.6 Immobilisations financières - Mouvements principaux

Ce poste s'élève à 2 832 776 € et inclut essentiellement les cautions versées.

Les dépôts de garantie mis en place en 2018, concernent principalement les magasins de CORMEILLES EN PARISIS, CHAMBLY, LAVAL, GENNEVILLIERS et s'élèvent globalement à 265 454€.

Les remboursements des dépôts de garantie concernent essentiellement les magasins de AVIGNON, ANGOULINS et le site d'ALATA et s'élèvent globalement à 468 481€.

3.1.7 Evaluation des stocks

Les stocks de marchandises s'élèvent à 118 835 208 € en valeur brute au 31 décembre 2018, ils sont dépréciés à hauteur de 1 638 939 €.

3.1.8 Actif circulant – Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.

Les clients douteux de l'activité NEGOCE sont dépréciés à hauteur de 100%.

Les clients en litige sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

Le CICE est comptabilisé en produits à recevoir, au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunération ouvrant droit à ce crédit d'impôt. Le produit correspondant est classé en moins des charges de personnel. Le CICE s'impute sur l'impôt dû par le groupe d'intégration fiscale auquel appartient la SAS Stokomani.

3.1.9 Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Les CCA "charges externes d'ouverture" correspondent essentiellement aux salaires des effectifs repris dans le cadre des opérations de croissance externe, dont l'utilisation effective et les avantages économiques associés interviendront à l'ouverture des magasins, prévue en 2019.

Voir tableaux de détail présentés aux pages 10, 11 et 12.

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : STOKOMANI SAS — Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 832 691	UV		UW	2 832 691
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	13 377				13 377
	Autres créances clients	UX	545 616		545 616		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	183 454		183 454		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 754 796		1 754 796		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	25 964		25 964		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	3 881 611		3 881 611		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 142 203		2 142 203		
	Charges constatées d'avance	VS	13 171 737		13 171 737		
	TOTAUX	VT	24 551 448	VU	21 705 380	VV	2 846 068
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	43 285 404		13 072 176	26 201 000	4 012 228
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	400			400	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	29 509 019		29 509 019		
Personnel et comptes rattachés		8C	8 743 513		8 743 513		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 289 215		6 289 215		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 430 473		7 430 473		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 090 337		5 090 337		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 836 986		3 836 986		
Groupe et associés (2)		VI	16 100 886		16 100 886		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	803 027		803 027		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	131 089 360	VZ	90 875 632	26 201 400	4 012 228
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	42 499 570	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	16 304 467		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

© Sage

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR **CA17PROREC**

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	157 490
RRR A OBTENIR ET AVOIRS A RECEVOIR	1 660 807
CREANCE CICE 2018	3 059 679
REMBOURSEMENTS DIVERS A RECEVOIR	389 818
INTERETS A RECEVOIR	115
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	35 964

Confidential
a.martin@stokomani.fr
2019-05-07T13:32:54.3522

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE **CA20CHAAVA**

Charges constatées d'avance libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
ACHATS D'AVANCE	01012019	31032019	5 224 823		
LOYERS D'AVANCE	01012019	31032019	3 025 850		
FRAIS GENERAUX	01012019	31032019	2 972 958		
CHARGES EXTERNES OUVERTURES 2019	01012019	30042019	1 148 076		

Confidential
amartin@stokomani.fr
2019-05-07 13:32:54.3527

3.2 Bilan passif

3.2.1 Capital

Le capital est composé de 3 770 actions de 6 631.30 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	3 770	6 631,30 €
Mouvements	Néant	
Position fin de l'exercice	3 770	6 631,30 €

	31/12/2017	31/12/2018
Capitaux propres au début de l'exercice	**110 082 606**	
Distribution de dividendes		- 14 000 000
Provisions Réglementées		- 293 569
Résultat de l'exercice		+16 750 498
Mouvements		**+2 456 929**
Position fin de l'exercice		**112 539 534**

3.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société mère consolidante au 31 décembre 2018 est la société STOKOCORP (3 avenue des charmes parc ALATA à CREIL 60100) qui détient 100 % du capital de la SAS STOKOMANI. La méthode de consolidation retenue est l'intégration globale.

3.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles de l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base	
Participation 2018 des salariés	2 199 356
Provision pour impôts à payer (TASCOM, C3S)	1 699 459
Autres	0
Economie d'impôt futur (au taux de 34.31%)	1 337 683

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Provision pour :	Montant au début de l'exercice	Forma--tion par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Litige social et client	533 423		648 889	200 115	333 308		648 889
Médaille du travail	404 122		392 053	16 000	388 122		392 053
Charges exceptionnelles	1 128 301			1 128 301			0
Pertes de change	0		16 572				16 572
Total	2 065 846	0	1 057 514	1 344 416	721 430		1 057 514

Les clients en litige sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

3.2.5 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Hors intérêts courus	31/12/2017	Tirages	Intérêts capitalisés	Remboursements	31/12/2018
Dette senior tranche A	1 474 647			1 474 647	0
Dette senior tranche B	938 478			938 478	0
Dette senior refinancement	0	10 500 000			10 500 000
Dette capex	12 250 000			12 250 000	0
Dette revolving	0	10 000 000			10 000 000
Dette bilatérale	0	17 999 570		141 342	17 858 228
Emprunt BPI	1 500 000	4 000 000		1 500 000	4 000 000
Total	**16 163 125**	**42 499 570**	**0**	**16 304 467**	**42 358 228**

Y compris intérêts courus	**Montant Brut**	**- de 1 ans**	**De 1 à 5 ans**	**+ de 5 ans**
Dette senior refinancement	10 500 000	1 050 000	6 321 000	3 129 000
Dette revolving	10 000 000	10 000 000		
Dette bilatérale	17 858 228	595 000	16 380 000	883 228
Emprunt BPI	4 000 000	500 000	3 500 000	
Autres	927 176	927 176		
Total	**43 285 404**	**13 072 176**	**26 201 000**	**4 012 228**

Dans le cadre du refinancement du 20 décembre 2018, STOKOMANI a remboursé la totalité des 2 emprunts souscrits le 15 juillet 2014 pour 2 413 125 € sur l'exercice ainsi que l'emprunt souscrit dans le cadre de ses investissements pour 12 250 000 € sur l'exercice et a souscrit un nouvel emprunt de 10 500 000 € qui fera l'objet d'échéances semestrielles à compter de l'exercice 2019.

Les intérêts liés à ce financement seront payés trimestriellement sur la base de l'Euribor 3 mois auquel s'applique une marge bancaire.

Dans le cadre de ses investissements, STOKOMANI a souscrit 4 emprunts pour un montant total de 14 000 000 € qui ont une échéance en 2021 et un emprunt d'un montant de 3 999 570 € qui a fait l'objet de remboursements pour 141 342 € sur l'exercice 2018 (échéances semestrielles), cet emprunt à une échéance en 2028.

Dans le cadre de son activité courante, STOKOMANI a souscrit un crédit renouvelable d'un montant de 10 000 000 € dont l'échéance est inférieure à 1 an.

Cette dette financière fait l'objet de covenants calculés sur les données consolidées.

Les covenants seront examinés pour la première fois le 30 juin 2019.

3.2.6 Emprunts et dettes financières divers

Le compte courant STOKOCORP s'élève à 16 007 938 € au 31 Décembre 2018.

Ce compte a été rémunéré au taux annuel de 1.67% au cours du dernier trimestre 2018 ; les intérêts comptabilisés sur l'ensemble de l'exercice se sont élevés à 92 948 €.

Au 31 décembre 2018, STOKOCORP doit 821 931 € à STOKOMANI SAS au titre des flux relatifs à l'intégration fiscale.

3.2.7 Crédit-bail en cours

	Terrains	Construct.	Installations matériels et outillages	Matériel de transport	Total
Redevances payées					
Cumuls exercices antérieurs				126 835	126 835
Exercices				2 698	2 698
Total				**129 533**	**129 533**
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus					
à plus d'1 an et 5 ans au plus					
à plus de 5 ans					
Total					
Valeur résiduelle					
à 1 an au plus					
à plus d'un an et 5 ans au plus					
à plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice				**4 352**	**4 352**

Confidential
a.martin@stokomani.fr
2019-06-07T13:32:54.3527

3.2.8 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Les effets à payer au 31/12/18 s'élèvent à 1 010 940,80 €.

Les charges à payer sont détaillées page suivante.

DETAIL DES CHARGES A PAYER **CA18CHAPAY**

Charges à payer	Montant
INTERETS COURUS	26 407
FRAIS BANCAIRES A PAYER	30 804
INTERETS COMPTE COURANT	92 948
FRAIS GENERAUX A PAYER	4 169 656
CONGES A PAYER	4 998 823
PARTICIPATION A PAYER	2 424 733
CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	950 467
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	1 500 374
CHARGES SOCIALES A PAYER	1 151 801
CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	140 966
CHARGES FISCALES A PAYER	4 949 371

Confidential
a.martin@stokomani.fr
2019-05-07T13:32:54.3522

4.

Informations relatives au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires et transferts de charges

Les ventes de marchandises DETAIL s'élèvent à 425 892 352 €, elles sont réalisées en totalité sur le territoire national.

Les ventes de marchandises NEGOCE s'élèvent à 4 736 753 € dont 5 384 € de ventes export.

Soit un chiffre d'affaires total de 430 629 105 €.

Les transferts de charges d'exploitation comportent essentiellement des remboursements de frais de formation et des indemnités d'emploi reçues.

Les escomptes obtenus sur achats de marchandises sont déduits des coûts d'achats de marchandises, seuls les escomptes obtenus sur frais généraux restent en produits financiers.

Confidential
martin@stokomani.fr
2019-05-07 13:32:54.3522

4.2 L'effectif moyen

L'effectif moyen sur 2018 est de 2 641 salariés dont :

Cadres	199
Agents de Maîtrise	403
Employés	2 039

4.3 Résultat exceptionnel

Cf. tableau annexe 2053 présenté page suivante.

L'ensemble des charges externes liées aux opérations de croissance externe réalisées ou n'ayant pas abouti ont été constatées en charges exceptionnelles, cela comprend tous les honoraires liés à ces opérations ainsi que tous les frais intercalaires entre la date d'acquisition et la date d'ouverture des magasins.

Les frais de personnel afférents à la transformation de la gérance et du comité de direction ont été comptabilisés en charges exceptionnelles.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise STOKOMANI SAS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	743 876
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 024 450
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 421 870
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 190 197
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 525 538
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 243 497
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 769 035
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 578 838)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	2 599 633
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	8 071 155
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	439 165 566
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	422 415 168
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	16 750 498

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	roduits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	710 658
(3) Dont	Crédit - bail mobilier *	HP	4 352
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2 494 417
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	92 948
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	AI	1 991 651
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	AJ	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
ECART DE CAISSE	67 582	22 885
AMENDES ET PENALITES	65 503	
FRAIS DE DEMENAGEMENTS	55 426	
CHARGES DIVERSES	399 984	
PRODUITS DIVERS		2 333

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
REGULARISATION IMPOTS ET TAXES	1 626 733	94 797
REGULARISATION FRAIS GENERAUX ASSURANCES	867 684	523 861

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Extension 1

N° 2053-SD

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise STOKOMANI SAS

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 243 496	1 024 450
CHARGES CROISSANCE EXTERNE	907 971	
REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		293 569
REPRISE PROVISION CONTRÔLE URSSAF ET CONTRÔLE FISCAL		1 128 301
AUTRES (notamment charges relatives à la transformation gérance)	534 655	

Confidential
a.martin@stokomani.fr
2019-05-07T13:32:54.3522

4.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel (Partic.+ Int.)	TOTAL
Résultat avant impôt		**+ 30 000 123**	**- 5 178 470**	**+ 24 821 653**
Impôt	- au taux de 34.31%	- 9 863 947	+ 1 792 792	- 8 071 155
	- sur PVLT			
Résultat après impôt		**+ 20 136 176**	**- 3 385 678**	**+ 16 750 498**

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4.5 Informations diverses

Le bénéfice fiscal de la société intégré au résultat fiscal du groupe s'élève à 21 642 906 €.

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée dans la présente annexe car cela conduirait indirectement à publier une information individuelle.

5. Engagements

5.1 Engagements financiers

Néant.

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements donnés

Crédit-bail : Néant.

Indemnité de départ à la retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour l'**indemnité de départ à la retraite**, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, est externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

L'engagement au 31 décembre 2018 s'élève à 1 393 446 € et est hors bilan.

Il est totalement couvert par les versements effectués au fonds GAN. Il est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, à partir des hypothèses suivantes : taux d'actualisation de 1.50%, un rendement annuel du fonds de 0.50%, une prévision de hausse de salaire de 1.50% par an et un turn-over évalué de 10,00% à 0,50% selon les tranches d'âge progressif de moins de 30 ans à plus de 51 ans.

Couvertures de change

Le cours du **dollar** au 31 décembre 2018 est de 1.145.

Au cours de l'année 2018, afin de se couvrir contre les fluctuations des marchés de devise, la SAS STOKOMANI a choisi de procéder à des achats à terme

Support	Montant Brut	- de 1 ans	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Achats à terme	54 000 000	54 000 000	0	0
Total	**54 000 000**	**54 000 000**	**0**	**0**

Au 31 décembre 2018, la valorisation de ces opérations de change à terme s'élève à 1 430 261 €.

5.2.2 Engagements reçus

Cautions bancaires reçues de 3 774 741 €.

6. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

« STOKOMANI »

Société par actions simplifiée au capital de 25.000.000 euros

Siège social : CREIL (60100)
Parc Technologique d'Alata – 3, rue des Charmes

RCS COMPIEGNE 317 780 062

La « Société »

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIÈME DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit la somme de 16.750.498 euros, en intégralité au poste « Autres Réserves », dont le solde de 68.062.621 euros est porté au solde créditeur de 84.813.119 euros (étant précisé que le poste « Réserve légale » est suffisamment doté).

L'Associé unique rappelle que les dividendes par action distribués au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

	Dividendes
Exercice 01.01.15/31.12.15	6.000.000 €
Exercice 01.01.16/31.12.16	16.000.000 €
Exercice 01.01.17/31.12.17	12.000.000 €

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Extrait certifié conforme à l'original.

*
* *

Le Président
Pour STOKOCORP
Delphine MATHEZ